ipure®
think design, ergonomy and technology

Moniteur CV 8

MANUEL D'UTILISATION

FÉLICITATIONS !

Vous venez d'acquérir un produit Ipure® CV8.
Ce moniteur est spécialement conçu pour les applications professionnelles produisant une haute qualité d'image.
Avant de mettre en marche votre appareil, lisez attentivement le manuel d'instructions et conservez-le précieusement.
Merci d'avoir choisi un moniteur TFT-LCD d'Ipure®.

Vous trouverez dans ce carton le contenu ci-dessous :

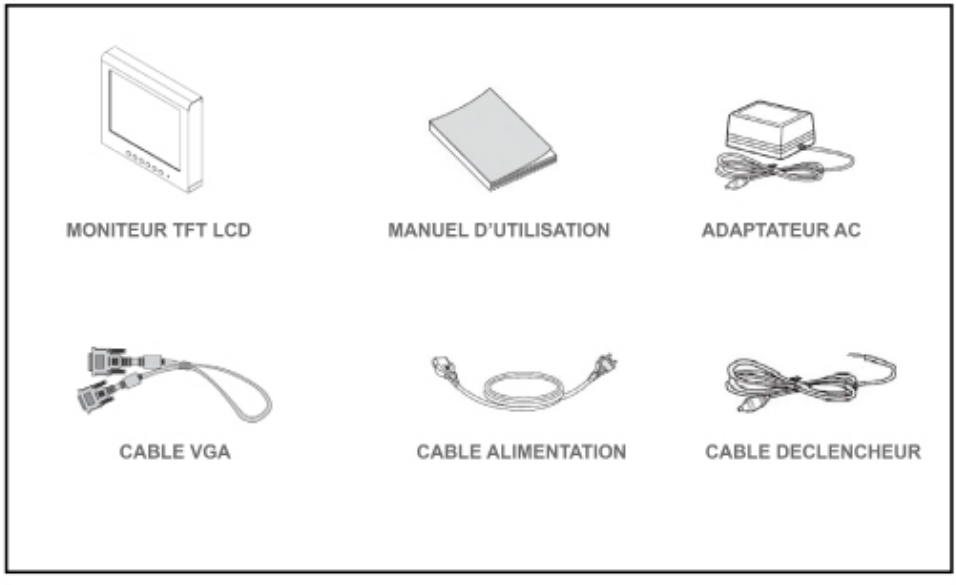

ipure®
think design, ergonomy and technology

NOTE SUR LA RÉSERVATION DES DROITS (COPYRIGHT) ET LES MARQUES DÉPOSÉES.

Aucune partie de ce document ne doit être copiée, photocopiée, reproduite ou traduite sans le consentement express de IPURE®.
Ipure® se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques des matériels décrits dans cette brochure sans aucune obligation de communication à quiconque sur ces changements ou révisions.
Ipure®, et le logo « Ipure », ainsi que les autres noms de produits ou marques et logos présents dans cette brochure, sont des marques ou marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Tous droits réservés.

ELIMINATION CORRECTE DE CE MATÉRIEL

Directive 2002/96/CE du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE)).
Ce logo apposé sur le matériel ou sur sa documentation, indique qu'il ne doit pas, en fin de vie, être éliminé avec les autres déchets ménagers.
Pour éviter une possible nuisance à l'environnement ou à la santé humaine liée à une élimination non contrôlée de ce type de déchet, séparez ce produit des autres types de déchets ménagers et organisez-vous de façon responsable afin que celui-ci puisse être recyclé et que les matériaux qui le composent puissent être réutilisés.
Lors de l'élimination, les utilisateurs devront contacter la personne qui leur a vendu ce matériel ou leur mairie pour obtenir des détails sur le lieu et la façon dont ils devront procéder afin que ce produit puisse être recyclé de manière à préserver l'environnement.
Les utilisateurs professionnels devront contacter leur fournisseur afin de valider les conditions d'éliminations prévues dans le contrat de vente de ce matériel.
Lors de son élimination, ce produit ne devra pas être mélangé avec les autres déchets commerciaux.

TABLE DES MATIERES

INSTRUCTIONS DE SECURITE 05

CONNECTIQUES FACE ARRIERE 08

CONTROLES ET FONCTIONS FACE AVANT 09

MENU IMAGE 10

MENU SON 11

MENU CONFIGURATION VGA (RGB SETUP) 12

MENU FONCTIONS 14

MODE TRIGGER 15

CONNECTEUR VGA (D-SUB) 16

CONSEILS DE DEPANNAGE 17

INFORMATION SUR LA PERSISTANCE DE L'IMAGE 18

GARANTIE 20

INSTRUCTIONS DE SECURITE

1. Lire attentivement toutes ces instructions.
2. Conserver ces instructions pour un usage ultérieur.
3. Observer ces avertissements et les instructions indiqués sur l'appareil.

Nous distinguons deux types d'instructions relatives à la sécurité :

Avertissement !

La non observation de cette consigne peut entraîner des blessures graves à l'utilisateur du produit.

Attention !

La non observation de cette consigne peut entraîner des blessures superficielles à l'utilisateur du produit ou endommager le produit lui-même.

Avertissement !

Ne jamais ouvrir un moniteur pour son contenu.
S'il nécessite une réparation, contacter notre Service Après Vente.

Tenir le moniteur à l'abri des rayons du soleil et éloigné des appareils produisant de la chaleur.

Ne jamais lancer un objet de quelque nature que se soit contre ce produit.
Cela peu provoquer un choc électrique ou un incendie.

Connecter fermement le câble d'alimentation à la prise murale.
Ne pas utiliser un câble d'alimentation ou une prise murale défectueux ou ayant du jeu.

Ne pas installer ce moniteur à l'extérieur ou à proximité d'un point d'eau.
Ceux-ci peuvent l'endommager, provoquer des incendies ou des chocs électriques.

Ne pas utiliser les liquides de nettoyage pour nettoyer le moniteur.
Ne jamais toucher la prise d'alimentation avec des mains mouillées.

En cas d'orage, débrancher le moniteur et ne pas le toucher.

Débrancher le moniteur quand il ne sera pas utilisé pendant une longue durée.

Débrancher le moniteur, s'il dégage de la fumée au fait du bruit et contacter notre Service Après Vente.

Avertissement : Comment réparer ?

Ne pas ouvrir ce produit lorsqu'il est sous tension, risque de choc électrique.
Si l'utilisateur démonte et enlève le couvercle, les dommages résultant pourront être irréparables, rendre le moniteur irréparable et annuler toute garantie sur le produit.

Attention !

Installer le moniteur à distance d'un mur et d'assurer d'une ventilation appropriée

Poser le moniteur sur une surface stable pour éviter tout risque de chute . Ceci pouvant causer de sérieux dommages au moniteur et des blessures à l'utilisateur.

Veillez à ce que les ouïes de ventilation ne soient pas obstruées, comme pas exemple par un rideau, une couverture ou tout autre matériau semblable.

En portant le moniteur, veuillez a ne pas endommager le dalle LCD ou à le laisser tomber pour éviter tous dommages.

Avant de porter le moniteur, débranchez au préalable les câbles vidéo et d'alimentation de la prise murale.

Ne pas débrancher la fiche d'alimentation de la prise murale en tirant sur le câble d'alimentation.
Ceci peut entraîner une rupture des fils, faire surchauffer le câble et créer un incendie.
Ne pas arracher la prise murale

Installez votre moniteur à environ 50 cm des yeux un angle de 0~15 degrés. Une installation trop proche peut provoquer des lésions de la vue.

Ne pas presser la dalle LCD avec vos mains ou avec tout objet dur et / ou pointu.

Pour le nettoyer, débranchez le moniteur. Utilisez un tissu doux imbibé d'eau.

N'employez pas de liquide détergeant pour le nettoyage. Ceci peu causer une altération de la couleur et / ou fissures..

Précautions

Le cordon d'alimentation est utilisé comme l'élément de déconnexion principal, assurez-vous que l'élément de prise électrique est situé et installé à proximité du matériel et facilement accessible. Débranchez le moniteur de la prise électrique avant toute manipulation, entretien ou démontage.

Déclaration relative aux interférences FCC RF

Ce matériel a été testé et approuvé conforme aux limites assignées à un dispositif numérique de classe B, selon la section 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC). Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nocives dans une installation résidentielle.
Cet appareil ne dépasse pas les limites de la classe B pour les émissions radio des appareils numériques établies dans les règles d'interférences radio du département Canadien des télécommunications.
Ce matériel génère, utilise et peut irradier de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé conformément aux dispositions et aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio.
Cependant, il n'y a aucune garantie que l'interférence n'arrive pas dans telle ou telle installation. Si cet appareil cause une interférence importante à la réception radio ou télévisée, qui peut être déterminée en éteignant ou en rallumant l'appareil, l'utilisateur est encouragé à tenter de corriger cette interférence par l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter l'écart entre cet équipement et le récepteur.
- Connecter le matériel à une prise différente de celle où est connecté le récepteur.
- Consulter un vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.
- Seul les cordons blindés doivent être utilisés.

Enfin, tout changement ou modification fait à l'appareil par l'utilisateur, et non expressément approuvé par le fabricant, peut enlever à l'utilisateur le droit de faire fonctionner cet appareil.

Mesures de réglementation

NOTE POUR LES PAYS MEMBRES OU ASSIMILES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)

Les matériels portant le marquage CE sont en conformité avec la directive sur la compatibilité électromagnétique (89/336//EEC), (93/68/EEC) et avec celle sur la Basse tension (72/33/EEC) émises par la Commission de la Communauté Européenne. La Conformité avec ces directives impliques celle aux normes Européennes suivantes :

- EN 55022 : 1998, CISPR 22, CLASS B
- EN 55024 : 1998 IEC 61000-4 SERIES
- EN 61000-3-2 / 2000 & EN 61000-3-3 / 1995 + A1 / 2001

CONNECTIQUES FACE ARRIERE

1. ENTREE 12V DC

2. ENTREE RGB

3. ENTREE VIDEO1

4. SORTIE VIDEO1

5. ENTREE VIDEO2

6. SORTIE VIDEO2

7. ENTREE AUDIO RCA

8. ENTREE S-VIDEO (Din-4)

9. ENTREE STEREO JACK 3,5mm

10. ENTREE TRIGGER
(DECLENCHEUR)

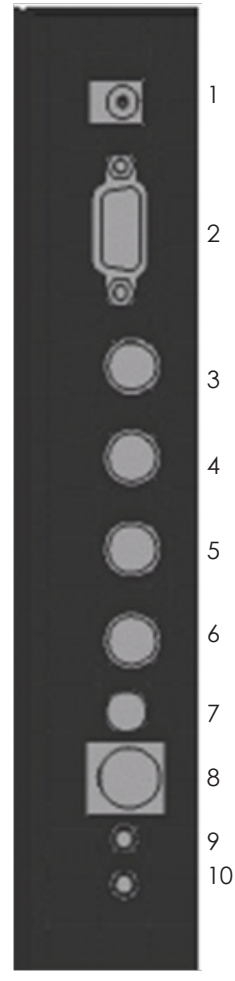

CONTRÔLES ET FONCTIONS FACE AVANT

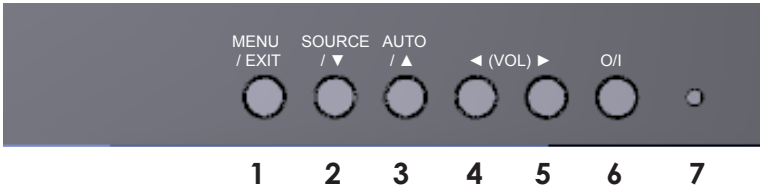

1. MENU / EXIT
Active et désactive le menu.

2. SOURCE / ▼
Sélectionne la source d'entrée désirée /
Permet également de naviguer vers le bas dans les Menus.

3. AUTO / ▲
Ajuste automatiquement l'image de la source VGA entrante /
Permet également de naviguer dans les menus.

4. ◄ (VOL)
Diminution du volume sonore /
Retour au Menu précédent.

5. ►
Augmentation du volume sonore /
Permet de valider vos choix.

6. / ⏻ / I
Marche /
Arrêt.

7. Voyant LED (témoin de fonctionnement)
Le voyant s'allume en vert lorsque le moniteur est allumé, il est éteint quand l'appareil est hors tension.

N.B : A la mise sous tension, quelques secondes sont nécessaires avant que l'image n'apparaisse.

MENU IMAGE

CHOIX DE LA SOURCE

Pressez le bouton [SOURCE / ▼] pour choisir la source :
VIDEO1, VIDEO2, S-VIDEO et VGA(RGB).

CHOIX DES MENUS

Sélection Menu

1. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] pour accéder au menu principal.
2. Utilisez [▲] et [▼] pour effectuer une sélection.
3. Pressez le bouton [►] afin de sélectionner un objet.
4. Utilisez [▲] et [▼] pour effectuer une sélection.
5. Utilisez [◄] et [►] pour ajuster les réglages de l'objet sélectionné.
6. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] pour revenir au menu précédent.

N.B : Si l'entrée VGA n'est pas connectée, le menu RGB SETUP ne peut être selectionné.

A. MENU IMAGE

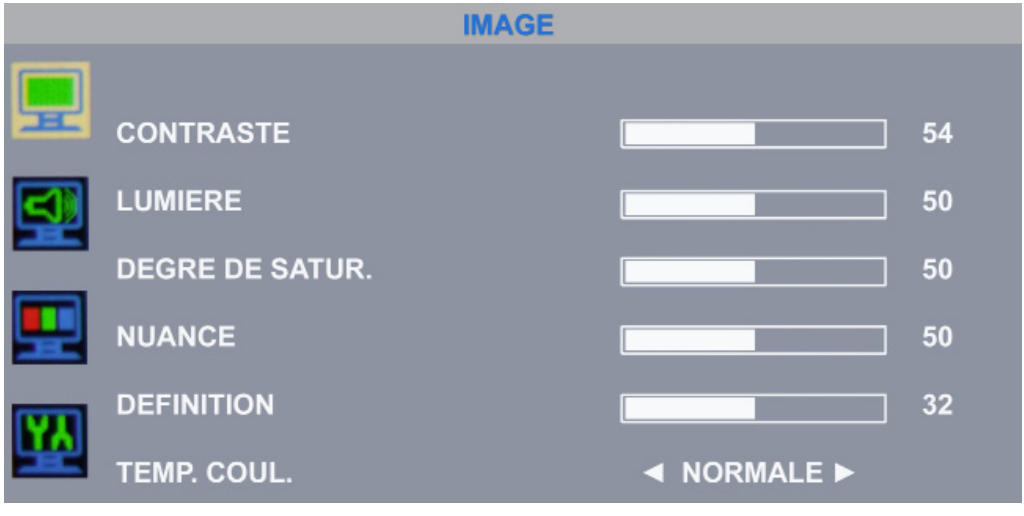

MENU IMAGE / MENU SON

1. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT[et [▲]/[▼] pour sélectionner le MENU IMAGE.
2. Appuyez sur le bouton [►] et [▲]/[▼] pour sélectionner l'objet à ajuster.
3. Appuyez sur le bouton [►] pour activer l'objet.

EX : Si vous sélectionnez CONTRASTE, l'image sur l'écran apparaîtra comme ci-dessous :

4. Appuyez sur [◄] et [►] pour ajuster les réglages de l'objet sélectionné.
5. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] pour revenir au menu précédent.

N.B : TEINTE est disponible uniquement avec une entrée NTSC

B. MENU SON

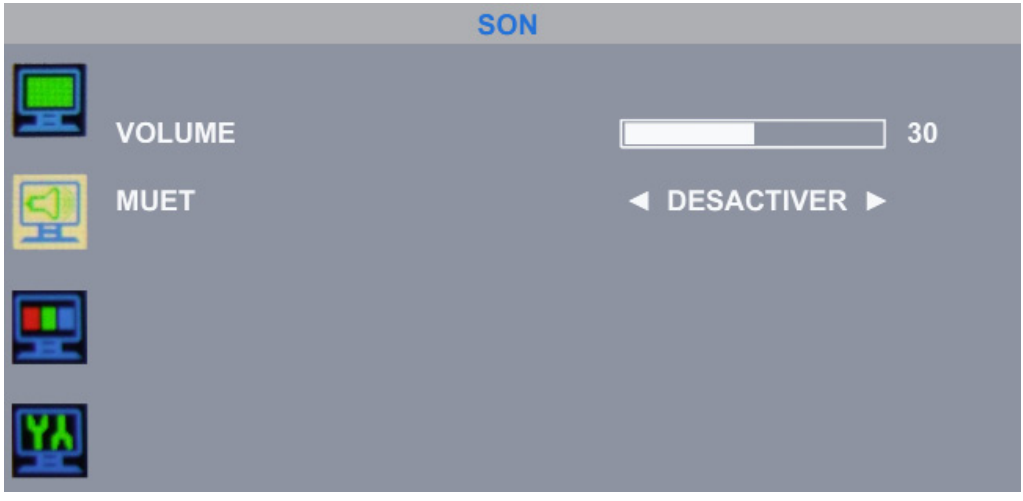

1. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] et [▲]/[▼] pour sélectionner le MENU SON.
2. Appuyez sur le bouton [►] et [▲]/[▼] pour sélectionner l'objet à ajuster.
3. Appuyez sur le bouton [►] pour activer l'objet.
4. Appuyez sur [◄] et [►] pour ajuster les réglages de l'objet sélectionné.
5. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] pour revenir au menu précédent.

C. MENU RGB SETUP (VGA)

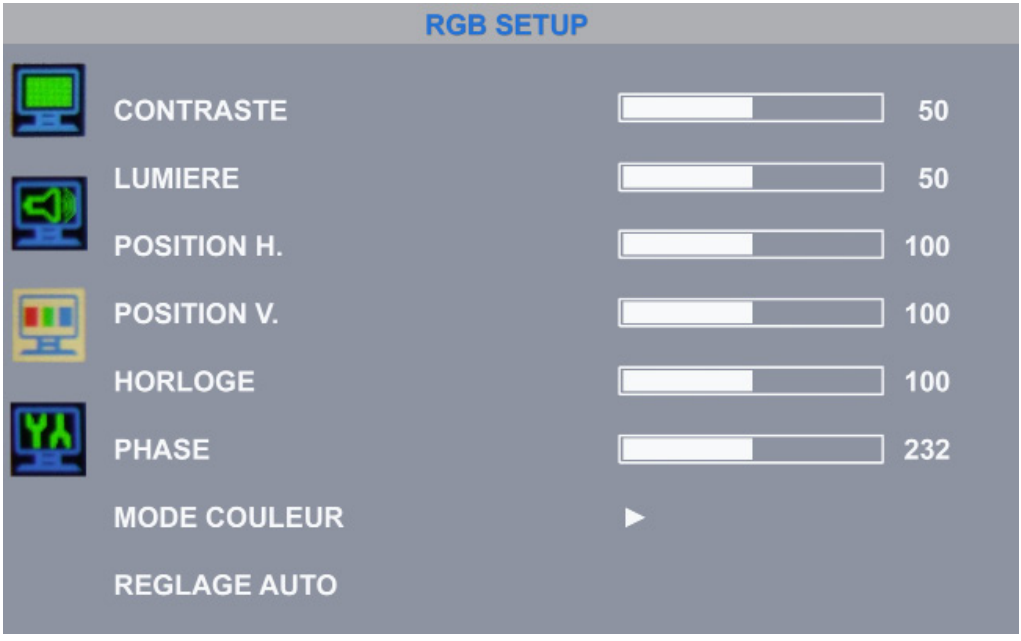

1. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] et [▲]/[▼] pour sélectionner le MENU RGB SETUP.
2. Appuyez sur le bouton [►] et [▲]/[▼] pour sélectionner l'objet à ajuster.
3. Appuyez sur le bouton [►] pour activer l'objet.
4. Appuyez sur [◄] et [►] pour ajuster les réglages de l'objet sélectionné.
5. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] pour revenir au menu précédent.

SOUS-MENU TEMPERATURE COULEUR

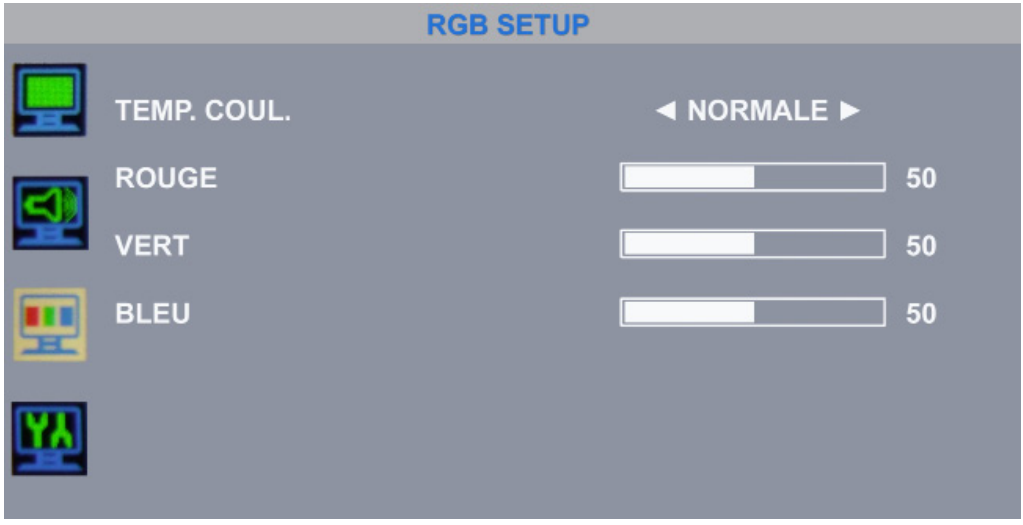

Si vous voulez changer les réglages de couleurs d'une source RGB,

1. Sélectionner le MODE COULEUR dans le MENU RGB SETUP.
2. Appuyez sur le bouton [►] et sélectionner TEMP. COUL.
3. Dans TEMP. COUL. changez l'objet en UTILISATEUR avec les touches [◄] et [►] et utilisez [▲]/[▼] pour sélectionner l'objet à ajuster.
4. Appuyez sur [◄] et [►] pour ajuster les réglages de l'objet sélectionné.
5. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] pour revenir au menu précédent.

D. MENU FONCTIONS

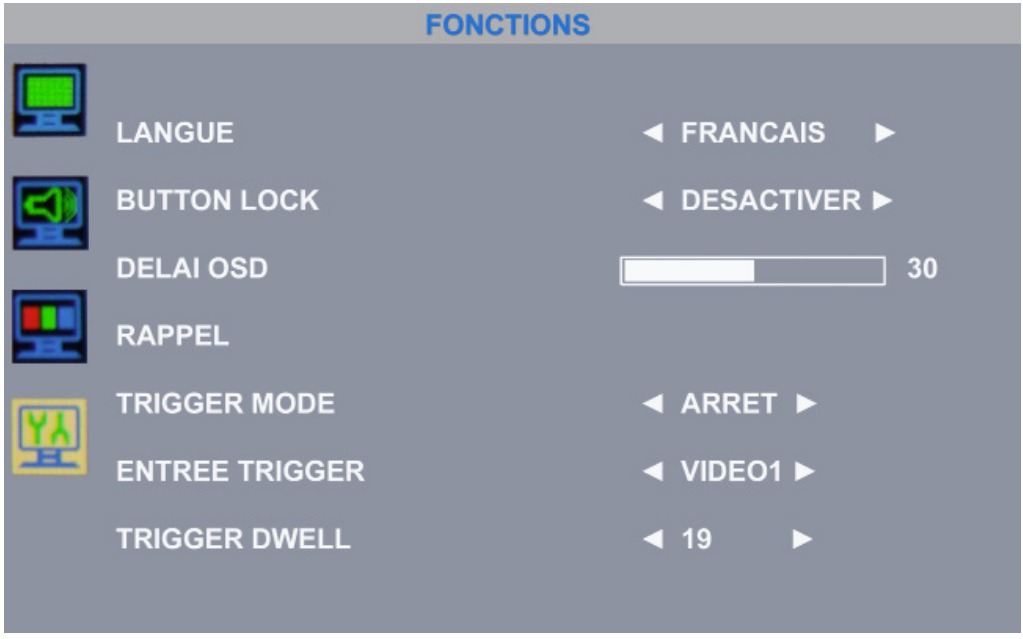

1. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] et [▲]/[▼] pour sélectionner le MENU FONCTIONS.
2. Appuyez sur le bouton [►] et [▲]/[▼] pour sélectionner l'objet à ajuster.
3. Appuyez sur le bouton [►] pour activer l'objet.
4. Appuyez sur [◄] et [►] pour ajuster les réglages de l'objet sélectionné.
5. Appuyez sur le bouton [MENU/EXIT] pour revenir au menu précédent.

> LANGUE : Sélectionnez la langue : Français, Allemand, Italien, Polonais, Anglais, Espagnol.

> BOUTON LOCK (VERROUILLAGE) : Activez pour verrouiller les boutons de façade. Pour désactiver le verrouillage : pressez [▲] et [◄] en même temps pendant 5 secondes, les boutons de façade seront ainsi réactivés.

> DELAI OSD : Réglez la durée d'affichage du Menu en secondes.

> RAPPEL : Utilisez cette fonction pour remettre les réglages par défaut.

TRIGGER MODE

Le Menu Trigger permet d'activer le déclenchement de l'affichage lors de certains événements.

> TRIGGER MODE (déclencheur) : Activez et désactivez le TRIGGER MODE

> ENTREE TRIGGER : Choisissez l'entrée vidéo qui sera affichée lors de l'activation du TRIGGER MODE (VIDEO1 / VIDEO2 / S-VIDEO / RVB)

> TRIGGER DWELL : Choisissez la période d'affichage lors du déclenchement du TRIGGER MODE. La durée d'afficahge lors d'un déclenchement peut être comprise entre 10 à 60 secondes.

SPECIFICATIONS :

VIDEO	
Taille écran	8 pouces
Type de dalle	Active Matrix TFT
Résolution Max.	800 x 600 / 60 Hz
Taille Pixel	0.0675 x 0.2025 mm
Luminosité	250 cd/m²
Ratio de contraste	500 :1
Angles de vue	140° x 120°
Nombre de couleurs	16.2 Millions
Temps de réponse	10 ms
Système vidéo	NSTC / PAL
Fréquence (Hz)	31 ~ 38KHz
Fréquence (V)	55 ~ 75Hz
Duré de vie de la lampe	20,000 heures
MECANIQUE	
Dimensions (L x P x H)	176 x 202 x 63.3 mm
Poids Net	2.5 Kg
Consommation	15 W
Alimentation	DC 12 V. adaptateur

CONNECTEUR VGA (D-SUB)

Nomenclature PIN

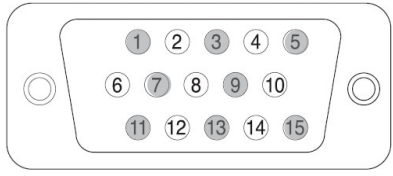

PIN N°	PIN NOM	PIN N°	PIN NOM
1	VIDEO ROUGE	9	NC
2	VIDEO VERT	10	SIGNAL
3	VIDEO BLEU	11	TERRE
4	TERRE	12	SDA
5	TERRE	13	H-SYNC
6	TERRE ROUGE	14	V-SYNC
7	TERRE VERT	15	SCL
8	TERRE BLEU		

L'image sur l'écran ne s'affiche pas :

1. Vérifiez la bonne connexion du cordon d'alimentation à l'arrière du moniteur et que le bouton de coupure soit sur la position « I ».
2. Vérifiez que l'écran ne soit pas éteint ou en mode veille en appuyant sur le bouton power.
3. Vérifiez que l'écran n'affiche pas une source qui ne serait pas connectée.

L'écran est trop clair ou trop foncé :

Contrôler la luminosité en effectuant un réglage dans le menu RGB.

La taille de l'écran n'est pas adaptée au signal PC :

Appuyez sur le bouton AUTO en façade (Il est uniquement utilisé dans le signal PC).

Problème de couleur :

Effectuez un réglage Auto dans le menu fonctions.
Si vous avez un problème de déviation de couleur (rouge, vert ou bleu), veuillez vérifier que le câble soit connecté correctement. Un « pin » abîmé ou manquant du câble peut entraîner une perte de signal ou une mauvaise connexion.

Maintenance :

Si la qualité d'image du moniteur est faible et ne peut être réglée par les réglages, veuillez vérifier la bonne qualité de tous les branchements et de toutes les connexions. Les réparations doivent être effectuées par un technicien qualifié disposant du matériel et des compétences nécessaires.

INFORMATION SUR LA PERSISTANCE D'IMAGE

La Persistance d'Image sur un écran LCD est l'équivalent d'une « brûlure d'écran » sur un écran Plasma.
Contrairement à la « brûlure d'écran », le marquage (Persistance d'Image) sur module LCD est généralement temporaire.

CAUSE

Les cristaux liquides sont à l'Etat naturel « non excité ». Lorsqu'une tension est appliquée, ils se réorganisent pour bloquer certaines ondes lumineuses. Lorsque la tension électrique ne varie pas pendant une durée de quelques heures à quelques jours (affichage d'une image issue d'un Quad ou Tableau d'Information Passagers) les cristaux liquides peuvent développer une tendance à rester figés dans une position.
Cette tendance très légère à rester figé dans une position peut faire varier l'affichage de plusieurs tonalités et le faire ressembler à un traditionnel « Burn-In » sur des écrans classiques à phosphore (CRT, Plasma…).
Le résultat est une image résiduelle «fantôme» de l'image précédente quand l'image est changée.
En fait, la cause de persistance d'image sur LCD est la même que celle de « Burn-In », à savoir, une utilisation non uniforme des pixels de l'écran.
Ce phénomène peut être dû à l'accumulation d'impuretés ioniques à l'intérieur du LCD comme à une charge électrique accumulée à proximité des électrodes du module LCD, charge alors visible dans l'image affichée.
Habituellement, la Persistance d'Image est temporaire, mais elle peut devenir permanente.
Bien que la Persistance d'Image des écrans LCD se produise après une période plus longue que sur les traditionnels CRT ou Plasma la persistance peut apparaitre même si l'affichage est utilisé correctement.
Actuellement, la technologie LCD est la meilleure pour retarder de manière significative la persistance d'image.
Voici quelques conseils qui peuvent vous aider à réduire le risque d'apparition d'un phénomène de Persistance d'Image sur un écran LCD.

CONSEILS PREVENTION / TRAITEMENT

La Persistance d'Image peut habituellement être réduite en permettant aux cristaux liquides de revenir à leur état « non excité ». En d'autres termes, la mise en veille d'un écran LCD pendant quelques heures à quelques jours peut permettre aux cristaux liquides de revenir à leur état d'origine et d'éliminer la Persistance d'Image.

Mise en Veille ou Hors Tension

Nous recommandons de faire passer l'écran en mode veille ou hors tension lorsque vous ne l'utilisez pas ; en effet, laisser l'appareil en marche, même avec un écran vide (noir) réduit la durée de vie du produit.

La mise en veille de l'écran pendant 6 à 8 heures par jour peut considérablement prolonger la durée de vie du produit et minimiser la persistance d'image.

La mise en veille des moniteurs Ipure® peut être réalisée simplement par contrôle distant via l'interface RS232/RS485 (moniteurs série PREMIUM), ou directement à l'aide de la télécommande (moniteurs série STANDARD) ou encore avec les boutons de commande. En mode RVB, la fonction « écran de veille » du système d'exploitation peut également être utilisée pour minimiser les risques de Persistance d'Image.

Image Fixe

Une image fixe ne doit pas être affichée pendant une longue période.
Même si l'image est changée régulièrement puis de nouveau fixe, à long terme la persistance d'image peut se produire. (« Image cyclique »).

Ratio d'Aspect

Si le ratio d'aspect du signal n'est pas le même que celui du module LCD, l'image doit toujours être mise à l'échelle pour remplir l'écran entier. Un exemple de ceci serait une image vidéo 4:3 affichée sur un écran LCD 16:9. (Les bordures noires non utilisées pourraient persister lorsque l'image sera modifiée.

Niveau de luminosité

La luminosité de l'écran LCD peut également affecter la durée de vie du produit et le risque de Persistance d'Image.
Réduire la luminosité à 50% réduit le niveau de température interne et permet à l'affichage d'être réajusté par la suite lorsque le niveau de luminosité diminue dans le temps.
Nous recommandons cela dans les installations à faibles niveaux de lumière ambiante ou lorsque l'intensité de la luminosité ambiante peut être ajustée ou d'utiliser les produits de la gamme avec capteur de luminosité (Visioborne 46).

Modèles d'image

Deux zones à contraste élevé ne devraient pas être placées côte à côte dans une image fixe. Ce type de juxtaposition accroit le risque d'apparition de persistance d'l'image en raison de la différence importante de la charge électrique du Cristal Liquide dans ces zones adjacentes. (Exemple : Quad : croix / numéro de caméra blanc sur fond noir ou inversement)

L'utilisation de couleurs complémentaires peut également réduire le risque de persistance d'image et doit être utilisé chaque fois que possible.
Une fois que la Persistance d'Image est apparue, il n'y a pas de méthode fiable pour calculer le temps qu'il faudra pour faire disparaitre le phénomène.
Les facteurs tels que la température ambiante et ses variations, la ventilation, les modèles d'image ainsi que la durée d'affichage conditionnent le temps qu'il faudra au phénomène pour disparaitre.

GARANTIE NATIONALE CONSTRUCTEUR IPURE ®

Cher(e) Client(e),

Vous venez d'acquérir un produit Ipure ®, nous vous remercions de votre confiance.
Nous nous efforçons de tout prévoir pour qu'il vous rende entière satisfaction.
Si malgré tout, vous deviez rencontrer un problème, inutile de vous déplacer. Il vous suffit de vous rendre sur notre site internet, rubrique « Support & services » pour d'un simple « clic », entrer en contact avec notre service client (Assistance et Service Après-Vente) dans votre pays de résidence.

Pour pouvoir bénéficier de la garantie sur nos produits, il convient impérativement de conserver une preuve d'achat du produit, ainsi que L'EMBALLAGE D'ORIGINE (carton, mousse, accessoires et plastique d'emballage).

Déclaration de Panne ou Demande D'Assistance au Service Client
Avant toute demande de support et afin de vous éviter pertes de temps et démarches inutiles, assurez-vous d'avoir bien lu la notice d'utilisation et d'en avoir respecté toutes les recommandations. En cas de dysfonctionnement caractérisé de votre a ppareil et dans la nécessité d'entrer en relation avec notre Service Après-Vente, inutile de nous déplacer ou de téléphoner, rendez-vous simplement à la rubrique « Support et Services » de notre site internet et cliquez sur « Demande de support » : http://www.ipure.eu/support.php

Attention, pour traiter au mieux votre demande et vous proposer une résolution rapide, il est important de vous munir des informations et documents suivants :

- Votre nom
- L'adresse ou se trouve le produit
- Votre numéro de de téléphone
- la marque du produit
- le type de produit
- le modèle
- le n° de série
- la date d'achat du produit ainsi qu'une preuve d'achat
- la nature de la panne

Vous recevrez dans les heures suivant votre demande, un appel ou courriel de notre service vous précisant la prise en charge de votre produit et l'envoi d'un document d'autorisation de retour produit. Les modalités de retour vous seront également précisées lors de ce contact. Pour un traitement dans les délais normaux il est impératif de faire figurer le document d'autorisation de retour produit visible sur l'emballage du produit, en l'absence de ce document, votre produit ne pourra être traité normalement.

Produit défectueux à réception

En de rares occasions, un produit Neuf Ipure® peut vous être livré en état de non-fonctionnement. Nous travaillons pour éviter ce genre de situations mais cela arrive tout de même quelquefois.
Dans les 8 Jours qui suivent votre achat, au cas où un problème de fonctionnement surviendrait, nous vous remercions de ramener votre produit au lieu où vous l'avez acheté, c'est le moyen le plus rapide et le plus efficace pour remplacer votre produit neuf.

Au cas où vous préféreriez passer par Ipure® pour ce remplacement, nous vous remercions de contacter notre Service Apres Vente en vous rendant simplement à la rubrique «Support et Services» de notre site internet et cliquez sur « Demande de support » : http://www.ipure.eu/support.php, ou de nous écrire directement à l'adresse email : service@ipure.eu. Nous vous remercions de noter que la fourniture d'une preuve d'achat originale sera impérative pour faciliter le remplacement d'un produit Ipure® défectueux. A la suite de ce contact, nous vous informerons des modalités de retour et de remplacement de votre produit neuf.
Le produit défectueux à réception devra être conditionné dans son emballage d'origine avec l'ensemble de ses accessoires (Carton, mousse, accessoires et plastique d'emballage).

Réparations – Garantie

Ceci concerne les produits défectueux à partir de la deuxième utilisation ou au-delà de 8 jours postérieurs à la livraison, et dans des conditions normales d'utilisation.
Le délai de validité de la garantie ainsi que ses modalités d'application, sont indiqués par votre vendeur au moment de la commande de l'article et/ou lors de sa livraison. Vous pouvez également consulter ces détails sur le site http://www.ipure.eu.

Droits légaux et autres

Ipure® ne donne aucune autre déclaration de garantie en plus de la présente. Tout autre droit légal ou contractuel, y compris contre le vendeur du produit, est exclu si Ipure® a assuré les prestations conformes à cette garantie. Cette garantie ne compromet ou n'influence pas les droits de garantie légaux ou autres droits contractuels du client envers son vendeur. Le client peut faire valoir ces droits au lieu de la garantie consentie ici.

Préalablement à la signature du bon de commande, le vendeur indiquera à l'acheteur les installations nécessaires pour assurer le branchement et la mise en service de l'appareil.

Article 1 / Garantie légale
A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art. 1641 et suivant du Code Civil – article L211-1 du Code de la Consommation). Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un « bref délai » à compter de la découverte du défaut caché (art. 1648 du Code Civil).

NOTA : en cas de recherche de solutions amiables et préalablement à toute action en justice, il est rappelé qu'elle n'interrompt pas le « bref délai ». La réparation des conséquences du défaut caché, lorsqu'il a été prouvé, comporte selon la jurisprudence :
- soit la réparation de la panne totalement gratuite de l'appareil, y compris les frais de main-d'œuvre et de déplacement au lieu de la mise en service par le vendeur ;
- soit son remplacement ou le remboursement total ou partiel de son prix au cas où l'appareil serait totalement ou partiellement inutilisable, et l'indemnisation du dommage éventuellement causé aux personnes ou aux biens par le défaut de l'appareil. La garantie légale due par le vendeur n'exclut en rien la garantie légale due par le constructeur.

Article 2 / Garantie constructeur
Dès sa mise sous tension sur une installation conforme, et après constat qu'il est en état de fonctionner comme l'indique le constructeur, cet appareil est couvert par le les conditions de garantie suivantes :

NATURE :
La garantie constructeur a pour objet d'assurer le bon fonctionnement des appareils ayant subi une panne d'origine interne ; il couvre le remplacement des pièces défectueuses, la main d'œuvre et le cas échéant le transport.
CONDITIONS PARTICULIERES :
Le garantie constructeur ne donne droit à aucune indemnité en espèce ou en nature. Toute période d'immobilisation du bien au moins 7 jours viendra s'ajouter à la durée de garantie restant à couvrir à la date de la demande d'intervention client ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause si cette remise à disposition est antérieure à la demande d'intervention.
REMPLACEMENT OU REMBOURSEMENT DE L'APPAREIL :
En cas de sinistre total (c'est-à-dire lorsque la valeur de l'appareil, vétusté déduite, est inférieure au coût de remise en l'état), l'indemnisation sera calculée au jour du sinistre, sur la base du prix d'achat initial de l'appareil, vétusté déduite (2% par mois à partir du jour de l'achat). Dans ce cas la perte de l'appareil entraînera nécessairement la fin de la garantie constructeur.

NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE :
• La mauvaise utilisation, emploi abusif ou toute autre faute du client ou d'un tiers, en particulier en cas de non-respect des instructions du manuel d'utilisation.
• Les défauts ou variations du courant électriques ou des circuits électriques, de la climatisation ou autres conditions ambiantes.
• Les défauts de pixels si ils sont en deçà du seuil de tolérance indiqué sur la fiche technique du produit.
• Les produits dont le numéro de série a été endommagé, modifié ou éliminé.
• Les conditions d'utilisation anormales, y compris présence de fumée (par ex. fumée de cigarette) et de poussière.
• Les frais de transport de l'appareil, de déplacement du réparateur et de main-d'œuvre relatifs à un dommage non garanti ou non constaté par le service après ventre d'Ipure®.
• Les dommages occasionnés à l'appareil par incendie, explosion, foudre, inondations, surtension EDF pour autant qu'ils prennent naissance dans d'autres biens que l'appareil lui-même.
• Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.

• Les dommages ayant pour origine une cause externe à l'appareil : choc, chute, mauvaise utilisation, erreur de manipulation, etc., humidité entraînant une corrosion ou une chaleur anormale.
• Les dommages résultant d'utilisation d'énergie d'emploi ou d'installations non-conformes aux prescriptions du constructeur.
• Les pannes afférentes aux accessoires tels que antenne, câble d'alimentation, casque d'écoute, les membranes des enceintes acoustiques, les câbles de liaison entre les appareils, les pièces de caoutchouc, les pièces en verre ou en plastique, les télécommandes.
• Les dommages d'ordre esthétique n'altérant pas le bon fonctionnement de l'appareil, sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le constructeur.
• Les parties extérieures : vernis, laque, peinture.
• Les frais de déplacement consécutifs à une demande d'intervention non justifiée.
• Toute réparation de fortune ou provisoire restant à la charge du client qui supporterait en outre, les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant.
• La main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par la garantie constructeur.

Article 3 / Litiges éventuels
En cas de difficulté dans l'application de la présente garantie, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment avec l'aide : d'une association de consommateurs, ou d'une organisation professionnelle de la branche, ou de tout autre conseil de son choix, en nous écrivant à l'adresse suivante : IPURE – SERVICE APRES VENTE – 1ere Avenue, 2eme rue, BP 581 ZI Carros 06510 CARROS. Il est rappelé que la recherche de solution amiable n'interrompt pas le « bref délai » de la garantie légale (voir art. 2) ni la durée de la garantie constructeur. Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des tribunaux, le respect des dispositions des conditions de garantie suppose :
- que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur ;
- que l'acheteur utilise l'appareil de façon normale ;
- que pour les opérations nécessitant une haute technicité, aucun tiers non agréé par le vendeur ou le constructeur n'intervienne pour réparation sur l'appareil (sauf en cas de force majeur ou carence prolongée du vendeur).

NON EXECUTION DUE A DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES
Nous nous engageons à mobiliser tous les moyens dont nous disposons pour effectuer l'ensemble des prestations d'assurance prévues dans les présentes conditions de garantie. Cependant nous ne pourrons être tenus pour responsable ni de la non exécution ni des retards provoqués par :
• La guerre civile ou étrangère déclarée ou non.
• La mobilisation générale.
• La réquisition des hommes et du matériel.
• Les autorités.
• Toute acte de sabotage ou de terrorisme commis dans le cadre des actions concertées.
• Les conflits sociaux tels que : grèves, émeutes, mouvements populaires, lock-out, etc.
• Les cataclysmes naturels (inondations, tremblement de terre…).
• Les effets de la radioactivité
• Tous les cas de force majeure rendant impossible l'exécution des présentes conditions de garantie.
• La désintégration du noyau atomique.

Loi « Informatique et liberté » :
Les informations demandées sur la carte d'enregistrement sont obligatoires, elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire aux besoins de la gestion. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de la société SCEI et dans les conditions prévues dans la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

pure
think design, ergonomy and technology